Année scolaire 2023-2024

# FORMULAIRE D'ABONNEMENT GRATUIT\* AU TRANSPORT SCOLAIRE

Photo de moins de 6 mois

Uniquement pour une première inscription

MOBIVIE.FI
| Bougez plus, bougez bus

Q<sub>1ère</sub> inscription Q Renouvellement

\* Gratuité du réseau Mobivie limitée à 2 voyages par jour **scolaire**, du lundi au samedi. (jusqu'à 14h00 les mercredi & samedi)

IDENTITE DE L'ELEVE	
Nom :	<b>†</b>
Prénom :	Date de naissance : / /
Adresse:	
Code Postal :	Ville:
IDENTITÉ DU DÉCLARANT	
Code Postal :	Ville :
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	
Nom de l'établissement :  Type :   Primaire   Collège   Lycée   Autre Classe de l'élève :  Cachet de l'établissement scolaire :	
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL	
Le déclarant atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur le présent document sont exacts et reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'accès à la gratuité du transport scolaire et des dispositions RGPD figurant au dos de cet imprimé.  L'inscription de l'élève implique l'acceptation pleine et entière du règlement des transports urbains Mobivie.	
Fait à :Date :	Signature :

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux transports scolaires 2023-2024 se dérouleront **dès le 20 juillet 2023**. L'adresse et la situation familiale doivent être précisées avec exactitude. Les demandes doivent être complétées par les familles avec sincérité.

## **CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE**

L'abonnement gratuit est limité à 2 voyages par jour scolaire, du lundi au samedi 14h00. Pour bénéficier de cet abonnement, il est impératif :

- D'être domicilié(e) sur une des communes desservies par le réseau Mobivie (Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier le Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy),
- D'être scolarisé(e) dans un établissement de l'agglomération et ce jusqu'en terminale.
- De faire valider ce document d'inscription par votre établissement scolaire ou fournir un certificat de scolarité pour l'année 2023-2024 accompagné d'un justificatif de domicile au même nom et même adresse que le certificat de scolarité.

# PIÉCES JUSTIFICATIVES



### **INSCRIPTION:**

- Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé
- 1 photo d'identité récente (non photocopiée) avec nom et prénom de l'élève au dos
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, de téléphone, etc) au même nom et adresse que l'élève.
- Cachet de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2023-2024



### **RENOUVELLEMENT:**

- Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé.
- Cachet de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2023-2024.
- En cas de changement d'adresse : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom et adresse que l'élève.



Le dépôt du dossier complet se fait uniquement à l'agence commerciale Mobivie

1 place de la gare 03 200 VICHY

**04 70 97 81 29** choix 2

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.



Au-delà de 2 trajets par jour scolaire sur le réseau, pensez à l'abonnement mensuel jeune.

Libre circulation sur le réseau Mobivie pour 20€ par mois

Achat à l'agence commerciale ou sur notre e-boutique

https://www.mobivie.fr/e-boutique-mobivie/